

# Technicien de maintenance

il devient **chargé d'affaires en automatismes et réseaux industriel**



La persévérance de Nicolas, 36 ans, a été déterminante dans le succès de son évolution professionnelle. Fort d'une licence professionnelle, cet ancien technicien de maintenance n'exclut pas de devenir ingénieur. Récit...



Cette fiche est le témoignage d'un salarié ayant effectué un Congé Individuel de Formation. Elle concourt à illustrer les différentes étapes d'un parcours, les difficultés et les choix effectués.

## Une évolution de carrière très maîtrisée

Après son BTS Mécanique et automatisme industriel, obtenu en 1995, Nicolas aurait volontiers poursuivi des études d'ingénieur. Il y renonce faute de financement.

Recruté après son service militaire comme technicien de maintenance spécialisé dans une entreprise de fabrication et de conditionnement de produits pharmaceutiques, il entre progressivement en relation avec les autres services en appui technique sur des projets d'amélioration.

En 2003, une certaine lassitude le gagne, à laquelle s'ajoute l'arrivée de nouveaux équipements. C'est la remise en question : "J'avais des lacunes en automatisme, en particulier dans les réseaux informatiques". Il envisage de quitter son entreprise et envoie même quelques candidatures, sans succès.

Les stagiaires ingénieurs qu'il encadre s'étonnent du poste qu'il occupe et l'encouragent à reprendre ses études en école d'ingénieur. "J'étais tuteur dans les faits, mais c'est le nom de mon responsable qui figurait sur les conventions de stage!"



### LE PARCOURS DE NICOLAS

1993	Bac Technologique en Électrotechnique
1995	BTS Mécanique et automatisme industriel
1996	Technicien de maintenance
2009	Chargé d'affaires en automatisme et réseaux industriels

## Allier théorie et pratique

En 2006, Nicolas engage une réflexion et des démarches pour évoluer. Il est clair sur ses attentes : il veut une formation concrète, "utilisable de suite dans l'industrie". Il mène des recherches approfondies, visite des salons et des forums de la formation et de l'emploi. Nicolas repère sur Internet la licence professionnelle "Automatique et informatique industrielle" et se rend aux journées portes ouvertes de l'université qui la dispense.

Séduit, Nicolas présente son projet à un conseiller du Fongecif en janvier 2007, qui le sensibilise à plusieurs enjeux. Ainsi, sa démarche pourrait s'inscrire dans le plan de formation de son entreprise. À terme, il pourrait vouloir en outre élever son niveau de qualification par un master. "J'ai compris que je n'étais pas prioritaire et j'ai tout de suite envisagé une alternative".

Face au refus de l'entreprise d'intégrer son projet au plan de formation, il reprend contact avec le conseiller du Fongecif en mars 2008. Son employeur accepte sa demande d'absence pour son CIF mais la Commission paritaire du Fongecif ne peut lui accorder son financement, sa demande n'étant pas jugée prioritaire au regard des budgets dont elle disposait.

## La motivation, clé de la réussite

"Déçu, j'ai sollicité mon entreprise qui n'a pas accepté de supporter ma rémunération pendant une éventuelle formation. J'ai même envisagé un congé sabbatique, mais ma banque a refusé le réaménagement de mon prêt immobilier." Nicolas réitère sa demande auprès du Fongecif en proposant de participer au financement par l'apport de congés payés, de jours de RTT, d'heures de DIF... Opiniâtre, Nicolas s'inscrit auprès de l'université et obtient finalement le feu vert du Fongecif la veille de la rentrée. "Au pire, j'étais décidé à mobiliser mes propres économies!"

Si la formation se déroule dans d'excellentes conditions, le retour dans l'entreprise est douloureux. Nicolas est affecté à un poste de nuit insatisfaisant. Il recontacte l'entreprise dans laquelle il a effectué son stage pratique, elle-même prestataire de son employeur. Il s'y voit rapidement proposer un poste de chargé d'affaires en automatisme et réseaux industriels.

Bien qu'il n'ait pas connu d'amélioration salariale, Nicolas affirme avoir gagné en qualité de vie. "J'adore mon boulot et je dispose d'une vraie liberté d'action pour m'organiser".

Prochaine étape : une validation des acquis de l'expérience pour un éventuel diplôme d'ingénieur ou un master.